ACADÉMIE ROYALE DE CHIRURGIE

Ce grand soupir est pour moi, parceque j'en ai besoin.
M. sufel ne parut pas content parcequ'il avoit tort
et tout fut fini.

Le jeudi. trente. cinquieme séance on a demendé le rapport de Commissaires qui avoient été nommés pour examiner l'état de malades attaqués de Cancer; qui continuent d'être traités par le sieur Rousselot, lequel Rousselot pretend avoir un specifique pour la guerison du Cancer.

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE

Fevrier. 1766.

le jeudi six on à demendé aux Commissaires qui ont été nommés le rapport pour examiner s'il est ~~peut~~ facile de sonder, où possible, le sinus maxillaire par sa partie superieure sans endomager la membrane, où ébrecher le rebord superieur du sinus. M. mertrud le jeune soutient l'impossibilité, M. garr soutient aucontraire la possibilité, et la facilité de sonder le sinus par sa partie superieure sans porter aucun dommage à la membrane, ni au rebord du sinus maxillaire superieur. les Commissaires doivent

ARC 8 d 5 n° 5

faire des essais. ils ont promis d'en rendre Compte à l'academie.

Le jeudi treize il ne s'est passé rien de remarquable à l'academie.

Le jeudi vingt se passa de même à Cela près qu'il y eut pendant cette assemblée beaucoup de personnes qui rirent avec eclat. C'étoit Monsieur dupouy qui donnoit lieu au rire et au haha indecent de personnes qui ne prenoient point beaucoup de part à tout ce que l'on traitoit alors à l'academie.

Le jeudi vingt sept, il y eut une scene fort indecente, il y eut une dispute entre Mr. didier premier, et Mr. louis mais elle se passa entre ces deux academiciens avec la decence convenable. dans le même temps, M. de la faye dit qu'il avoit vû une personne ~~dont~~ laquelle etoit tombé sur la pointe d'un Ciseau lequel avoit penetré dans la substance du Cerveau. M. de la faye le trépana, il remarqua quelque petite partie de la substance du Cerveau entre la dure et la pie mere. M. louis demenda: le malade est il mort, M. la faye

ACADEMIE ROYALE

repondit quoi. M. brasdor se leva avec beaucoup de vivacité, temoussant ses epaules, et ~~[illegible]~~ le reste du corps avec beaucoup de gesticulations contre M. louis trouvant fort mauvais quil eut demendé à M. de la faye, si le mallade étoit mort. M. brasdor etoit personellement agité contre M. louis se deffendant avec les termes indecents, scandaleux, manquant de respect à toute l'assemblée academique. tout le monde generalement fut scandalisé de l'indecence que M. brasdor portoit à la question que M. louis avoit fait;

l'on fût obligé, pour faire cesser toute contestation de dire que la seance finiroit à quatre heures et demi au lieu de cinq heures, pour deliberer sur l'objet de cequi venoit de se passer, M. ruffel directeur, beau frere de M. brasdor après un discours honette dit à M. brasdor quil avoit tort. et quil devoit reparation de l'insulte quil avoit faite à M. louis. M. ruffel voulant terminer les choses doucement prit sur lui même & il dit que M. brasdor etoit faché d'avoir manqué à M. louis. mais M. brasdor n'en convint pas, ne fit point d'excuse. il disoit au contraire que M. louis lui en devoit. M. brasdor, et M. louis se disputoient ensemble sur cet

objet on ne distinguoit les raisons quils prononcoient ni l'un ni ~~l~~
l'autre pour leur deffense ils parloient tous deux dans le même temps. ils etoient animes ~~[illegible]~~
l'academie n'avoit pas besoin d'entendre ni l'un ni l'autre
pour tout cequi s'etoit passé. tout le monde d'un Commun
accord à donné ~~[illegible]~~ très grand tort à M. brandor. plusieurs
ont dit qu'il etoit brutal ~~et~~ malhonette, et fort indecent.
insuportable. il à èté reconnu tel par ses amis, et la
pluralité des voix.

---

mars 1766.

~~Le~~

Le jeudi Six